



APPROBATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL 2030

ASSISES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE « SE NOURRIR »

L'ALIMENTATION, UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES TERRITOIRES

Activité agricole



50% de la surface d'ALM
Emplois, paysages, services écologiques
- responsabilité de préservation

Economie agricole en mutation



140 exploitations sans repreneur connu
dans les 5 ans à venir
(pic de départs jusqu'en 2022/2023)

Agriculture Biologique



14% de la SAU -
18% des exploitations d'ALM

Alimentation et impact carbone



En France, alimentation est
responsable de 24% de l'empreinte
carbone des ménages

Gaspillage alimentaire



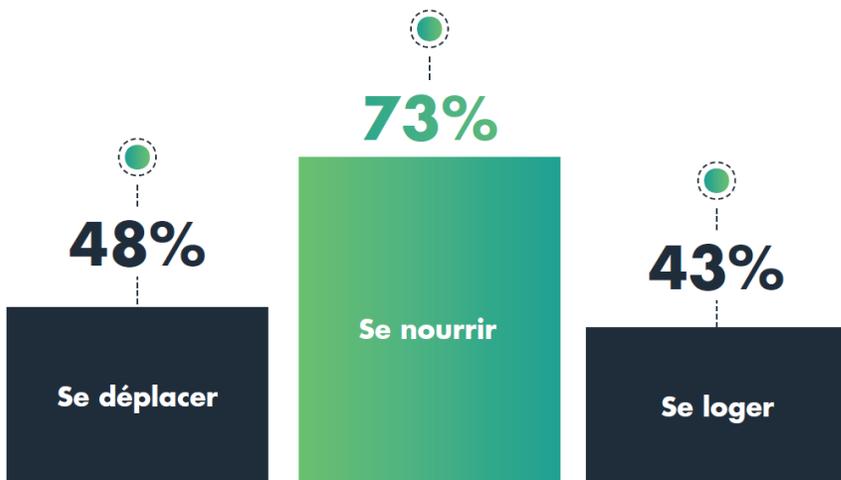
5,4 kg/habitant/an d'aliments non
consommés (encore emballés) à la
poubelle sur ALM

Filières alimentaires longues



6,4% de ce qui est consommé provient
du territoire

L'ALIMENTATION, DE FORTES ATTENTES CITOYENNES SUR ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



Les 3 grandes priorités

OBJECTIFS	INTITULE DE LA PROPOSITION ISSUE DES ASSISES
« Soutenir une agriculture exemplaire »	« Accompagner les producteurs locaux vertueux par la mise en réseau, la promotion de leurs produits et l'accès à de nouveaux marchés »
	« Favoriser l'installation et la conversion d'exploitations en agriculture biologique »
	« Préserver et développer le foncier agricole en faveur de la production locale »
« Favoriser les circuits-courts »	« Développer des points de vente directe : création de marchés et espaces produits locaux/bio, vente à la ferme, points relais »
	« Augmenter la part du bio et du local dans la restauration collective et privée »

LE PROJET ALIMENTAIRE, UN PROJET FÉDÉRATEUR ET COLLECTIF (1)

Un projet participatif qui fédère les acteurs du système alimentaire du territoire

la réalisation du PAT sera le fruit d'une action collective (citoyens, acteurs publics, économiques, sociaux...)



Des financements et une reconnaissance nationale d'un projet opérationnel

DADT

un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

angers Loire
métropole
communauté urbaine

LE PROJET ALIMENTAIRE, UN PROJET FÉDÉRATEUR ET COLLECTIF (2)



Nom du partenaire	Collaboration en cours
Chambre d'Agriculture	Partenariat de longue date : observatoire agricole, plantation de haies, Terralab...
Société de gestion du marché d'intérêt national	<u>Etude sur un box de producteurs locaux</u>
Centre communal d'action sociale d'Angers	Ateliers cuisine lors du printemps bio Etude sur un <u>laboratoire de reconditionnement du don alimentaire</u> 
Angers Loire Développement	Identification du rôle d'ALDEV dans le développement économique alimentaire.
Angers Loire Restauration au travers de Papillotes et Cie	<u>Création d'un dispositif de sensibilisation des enfants</u> : Aliment'Terre opérationnel 
Interprofession Bio	Nouveau partenariat : <u>Printemps Bio</u> , développement des filières bio... 

LE PROJET ALIMENTAIRE, UN OUTIL PRÊT À L'ACTION DÈS 2022 (1)

Favoriser l'installation, la transmission,
l'agriculture durable dont l'agriculture
biologique,
la structuration des filières, le
développement des débouchés



180 jours d'accompagnement des
professionnels agricoles

Acquisition de 30 hectares



Exemples d'accompagnement

- Accompagnement à la définition de projet, formations techniques
- Aide à se regrouper pour fournir la restauration collective, mise en relation fournisseurs locaux/acheteurs
- Journées techniques sur les agricultures durables
- Mise en relation cédants/repreneurs, audits d'exploitations
- Aide à la communication pour une filière locale vertueuse

LE PROJET ALIMENTAIRE, UN OUTIL PRÊT À L'ACTION DÈS 2022 (2)

Agir auprès des consommateurs d'aujourd'hui et de demain



Sensibilisation des enfants dans 14 écoles à l'alimentation durable, au gaspillage...



*Ecuillé***

*Briollay***

*Ecouflant**

*Rives-du-Loir-en Anjou***

*Saint-Barthélémy-d'Anjou**

*Beaucouzé**

*Saint-Clément-de-la-Place**

*Sarrigné***

Angers/***

*Sainte-Gemmes-sur-Loire**

10 communes inscrites pour 2021/2022



* Commune qui participe à la période 1 (nov-fév)
** Commune qui participe à la période 2 (fév-mai)

un TERRITOIRE EN MOUVEMENT



LE PROJET ALIMENTAIRE, UN OUTIL PRÊT À L'ACTION DÈS 2022 (3)

Développer les circuits courts et de qualité



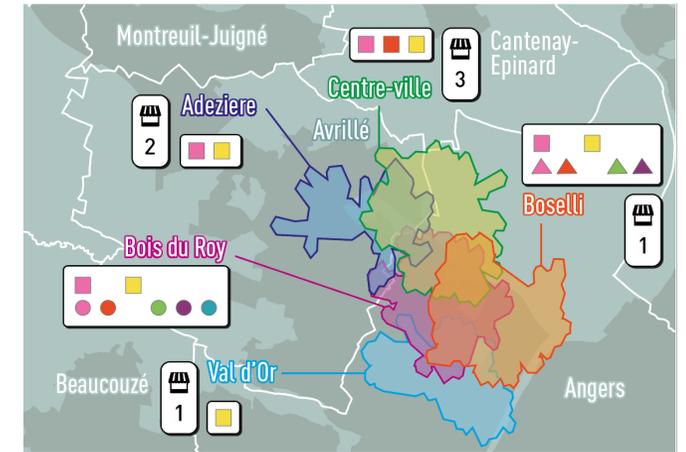
Mise en place d'une aide à la 1ere année certification bio (artisans/commerçants)
Étude des points de vente alimentaires

Accessibilité à une alimentation saine et locale pour tous
Lutte contre le gaspillage



Etude d'un atelier de reconditionnement de produits frais pour l'aide alimentaire

Extrait de l'atlas de l'offre alimentaire de proximité



Invendus non distribuables en l'état (conserves de 5kg)



Projet Alimentaire Territorial

« Développer et promouvoir une alimentation saine et locale par tous et pour tous »



DADT

un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT